
CONFERENCE PARLEMENTAIRE SUR L'OMC

organisée conjointement par l'Union interparlementaire et le Parlement européen

MESSAGE A LA HUITIEME CONFERENCE MINISTERIELLE DE L'OMC

1. En notre qualité de parlementaires exerçant notre droit de regard sur les négociations de l'OMC, nous sommes convaincus que le multilatéralisme demeure le meilleur moyen d'encadrer la mondialisation et de gérer l'interdépendance. Le commerce international est un puissant moteur de croissance économique et de développement et l'existence même des disciplines, règles et mécanismes contraignants de l'OMC contribue de manière décisive à faire reculer la menace du protectionnisme.

2. Lors de la session 2011 de la Conférence parlementaire sur l'OMC (Genève, 21-22 mars 2011) et lors de la réunion-débat parlementaire organisée dans le cadre du Forum public annuel de l'OMC (Genève, 20 septembre 2011), nous avons réaffirmé notre adhésion à un système commercial multilatéral universel, ouvert, équitable, non discriminatoire et fondé sur des règles, tel que l'incarne l'OMC. Nous pensons que l'aboutissement du Cycle de Doha contribuera fortement à l'avènement d'un commerce international plus juste et plus équitable. Aussi appelons-nous toutes les parties à faire preuve de plus de flexibilité et à obtenir les avancées nécessaires pour que le Cycle de Doha aboutisse à des résultats.

3. A l'occasion de la huitième Conférence ministérielle de l'OMC, nous rappelons que les négociations du Cycle de Doha revêtent un caractère de grande urgence et nous appelons toutes les parties - pays tant développés qu'en développement - à faire preuve d'un plus grand leadership et d'une plus grande flexibilité pour que les négociations puissent enfin aboutir. Nous regrettons qu'il ne soit pas possible de parvenir, à cette conférence ministérielle, à un accord sur les dossiers en suspens du Programme de développement de Doha, mais nous soulignons qu'il importe de disposer d'une feuille de route claire pour les négociations à venir. En outre, nous sommes convaincus que la Conférence ministérielle devra malgré tout viser à produire des résultats concrets.

4. Les besoins et intérêts des pays en développement, en particulier ceux des pays les moins avancés, sont et doivent rester au cœur du Programme de développement de Doha, qui vise à corriger les asymétries et les déséquilibres dont ils pâtissent. Nous appelons les pays développés qui ne l'ont pas encore fait à ouvrir leurs marchés de manière immédiate, prévisible et durable à tous les produits originaires de pays parmi les moins avancés, sans contingents et en franchise de droits. Les économies en développement suffisamment développées, ou estimant être en mesure de le faire, devraient tendre à en faire autant.

5. Nous sommes convaincus de la nécessité d'améliorer le fonctionnement de l'OMC en tant que forum de négociation. Il nous semble donc nécessaire d'en repenser les modes d'action et les instances de décision. Nous encourageons les Membres de l'OMC à étudier de près les idées et propositions pertinentes et à rechercher le consensus sur le moyen de les mettre en œuvre, pour rendre le système plus démocratique et plus légitime, en particulier aux yeux des Membres les moins puissants au plan économique.

6. Nous pensons que l'OMC a besoin d'une dimension parlementaire concrète et forte. Le temps est révolu où la politique commerciale était l'apanage du pouvoir exécutif. C'est pourquoi nous nous félicitons que pour la première fois cette année, la session annuelle de la Conférence parlementaire sur l'OMC se soit tenue dans les locaux de l'OMC. En tant que représentants élus des citoyens, nous nous engageons à continuer à apporter notre concours à l'OMC, en veillant à ce que le système commercial multilatéral contribue au développement durable pour tous.